

Alizée. et Laëtitia
Sous l'enseignement de Jade Kermarec.
Enseignante de lettres modernes.
Collège de Frangy
375 rue du stade
74270 Frangy

Frangy, le lundi 7 avril 2025

A l'attention des membres
de la convention du patrimoine mondial de l'Unesco.

Objet : Demande pour classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Madame, monsieur

Nous sommes des élèves de cinquième au collège du Val des Usses de Frangy, nous aimerions formuler une demande un peu particulière : celle de classer la Vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Autour de la rivière des Usses, il y a une forêt où vivent des animaux comme des chevreuils, des blaireaux, des écureuils...

Les Usses que nous voulons protéger traversent la montagne du Vuache qui est-elle-même réservée par le syndicat intercommunal de protection et de conservation pour encore plus protéger les animaux en voie de disparition comme les lynx, le Vuache en abrite deux, et pour réserver aussi la végétation.

En cette année 2025, l'année des océans, il faut prendre soin des océans mais pour ce faire, il faut protéger ce qu'il y a en amont c'est-à-dire, la rivière des Usses. Prendre soin des rivières, c'est aussi prendre soin des océans.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, de l'attention que vous porterez à notre demande.

Alizée et Laëtitia.